# Paraît lorsque la Municipalité le juge nécessaire

(Affiché dans les trois villages et publié sur le site communal).

N° 10/2014

# INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch greffe@goumoens.ch



## **Conseil communal**

Dans sa séance du 30 octobre 2014, le Conseil communal a accepté :

- Le préavis municipal n°06/2014 : Arrêté d'imposition 2015
- Le préavis municipal n°07/2014 : Budget 2015

## Fêtes de fin d'année - Fermeture du bureau communal & agence postale

La population est priée de prendre note des horaires de l'Administration communale et de l'agence postale durant les fêtes de fin d'année, soit :

	Matin	Après-midi
Mercredi 24 décembre	07h00-10h00	Fermé
Vendredi 26 décembre	Fermé	Fermé
Mercredi 31 décembre	07h00-10h00	Fermé

#### Centre de tri

Le Centre de tri sera fermé le jeudi soir 25 décembre 2014 et le samedi matin 3 janvier 2015. En revanche, il sera ouvert les mardis 23 et 30 décembre 2014 aux horaires habituels, soit 13h30-15h00 ainsi que le samedi 27 décembre 2014 de 10h30 à 11h45.



## Heures de commune – Décompte 2014

Nous prions toutes les personnes concernées de bien vouloir nous faire parvenir les décomptes d'heures ou factures 2014 <u>d'ici au 12 décembre 2014</u>.

# Déneigement des routes et chemins communaux - RAPPEL

Afin de ne pas perturber le service voirie lors des travaux de déneigement, la Municipalité rappelle <u>que toutes les mesures doivent être prises pour ne pas laisser de véhicules sur la voie publique</u>. L'Autorité décline d'ores et déjà toute responsabilité en cas de dégâts.

#### Mise de bois

La Municipalité informe les intéressés que la mise de bois aura lieu <u>le samedi 20 décembre</u> <u>2014 de 13h00 à 15h30</u>. Rendez-vous des miseurs à la cabane des chômeurs près de la fontaine au centre de la forêt de Goumoens-la-Ville.

### Sapins de Noël

Nous informons la population que la traditionnelle distribution de sapins de Noël aura lieu <u>le samedi 20 décembre 2014, de 10h00 à 11h30 au local voirie</u>. Comme chaque année, une soupe sera gracieusement offerte à chacun.

Pour la bonne organisation de nos employés, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous jusqu'au 12 décembre 2014, dernier délai.

Nombre de personne(s) pour la soupe : .....